

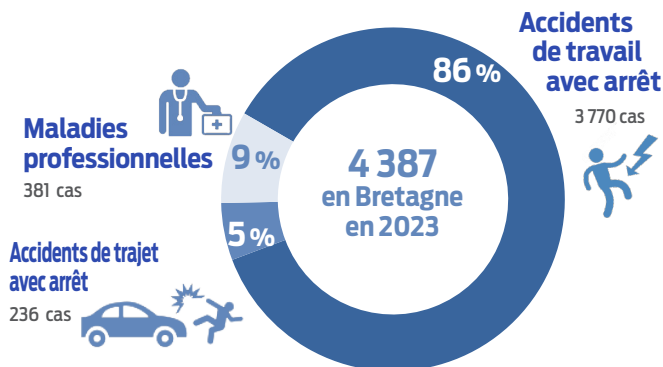
Santé au travail en Bretagne

Le régime agricole en 2023



Sources : MSA Armorique et Portes de Bretagne, exploitation ORS Bretagne.
*Nombre moyen trimestriel de salariés.

Les 3 catégories de sinistres



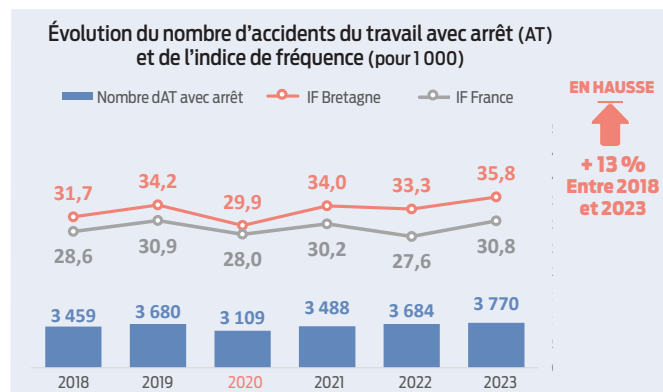
Sources : MSA Armorique et Portes de Bretagne, exploitation ORS Bretagne.

À noter : L'évolution des données de sinistralité présentées ci-dessous doit être interprétée avec prudence. La baisse observée en 2020 pour l'ensemble des indicateurs reflète les modifications de l'organisation du travail liées à la pandémie (confinement, recours au chômage partiel, etc.), sans que l'on puisse en mesurer précisément l'ampleur.

Une fréquence des accidents du travail en hausse de + 13 % entre 2018 et 2023 en Bretagne comme en France (+8 %)

Avec 3 770 accidents du travail avec arrêt (AT) en 2023, la Bretagne présente un indice de fréquence (IF) égal à 35,8 accidents du travail avec arrêt pour 1 000 salariés agricoles.

- 23 % concernent des femmes.
- Plus d'un AT sur trois (37 %) concerne les moins de 30 ans.
- Les salariés du secteur des travaux forestiers (122,6 AT pour 1 000 salariés) sont plus de 3 fois plus touchés que l'ensemble des salariés agricoles (35,8).

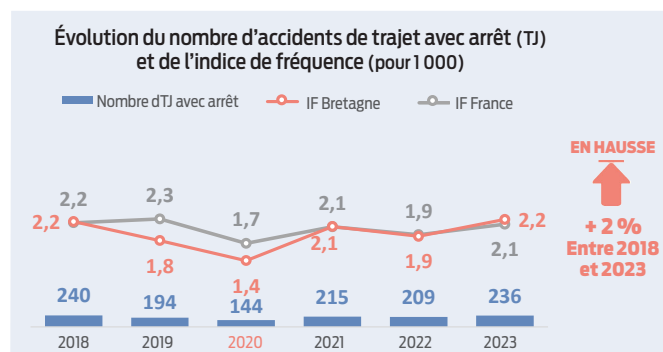


Sources : MSA Armorique et Portes de Bretagne, exploitation ORS Bretagne.

Une fréquence des accidents de trajet similaire en 2023 au niveau atteint en 2018, en Bretagne comme en France

Avec 236 accidents de trajet avec arrêt (TJ) en 2023, la Bretagne affiche un indice de fréquence (IF) de 2,2 accidents de trajet avec arrêt pour 1 000 salariés agricoles comme en France.

- 38 % concernent des femmes
- Près d'un accident de trajet avec arrêt sur 2 concerne un salarié de moins de 30 ans.
- Les apprentis : une population près de 4 fois plus concernée par les accidents de trajet que l'ensemble des salariés agricoles.

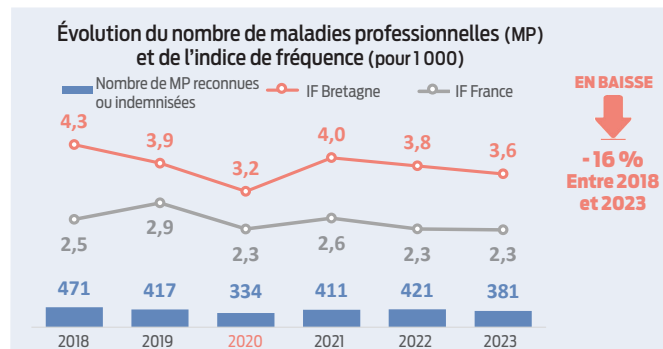


Sources : MSA Armorique et Portes de Bretagne, exploitation ORS Bretagne.

Une fréquence des maladies professionnelles en baisse de - 16 % entre 2018 et 2023 en Bretagne

Avec 381 maladies professionnelles (MP) reconnues ou indemnisées en 2023, la Bretagne présente un indice de fréquence (IF) de 3,6 maladies professionnelles pour 1 000 salariés agricoles.

- Les MP pour lesquelles le sexe de la victime était connu (83 %), concernent davantage les hommes (54 %) que les femmes (46 %).
- Les salariés du secteur Coopération sont plus touchés par les MP que l'ensemble des salariés agricoles (8,7 versus 3,6).
- 97 % des MP indemnisées dont le tableau était connu étaient des troubles musculo-squelettiques (TMS) en 2023.



Source : MSA Armorique et Portes de Bretagne, exploitation ORS Bretagne.

Santé au travail en Bretagne

Faits marquants

En 2023, plus de 105 250 salariés dépendent du Régime Agricole dont 4,8 % sont en apprentissage et, au total près de 4 400 sinistres ont été enregistrés.

Parmi les 3 catégories de sinistres, les accidents de travail avec arrêt ont augmenté en nombre (+9,0 %) comme en fréquence (+13,1 %) entre 2018 et 2023 tandis que le nombre d'accidents de trajet avec arrêt et l'indice de fréquence ont peu varié par rapport à ceux observés en 2018.

À l'inverse, les maladies professionnelles en nombre (-19,1 %) comme en fréquence (-16,0 %) ont fortement diminué entre 2018 et 2023.

Définition

Indice de fréquence : c'est le rapport du nombre d'événements pour 1 000 salariés.

Données générales

Régime agricole	2018	2019	2020 ¹	2021	2022	2023	Évolution 2018-2023
Nombre de salariés*	109 237	107 695+S	104 108	102 702+S	110 552+S	105 254+S	-3,6 %
Accident du travail avec arrêt							
Nombre total d'AT	3 459	3 680	3 109	3 488	3 684	3 770	+9,0 %
Dont AT graves non mortels	219	169	163	149	118	50	-77,2 %
Dont IPP>10 %	81	65	59	51	30	7	-91,4 %
Indice de fréquence	31,7	34,2	29,9	34,0	33,3	35,8	+13,1 %
Accident de trajet avec arrêt							
Nombre total de TJ	240	194	144	215	209	236	-1,7 %
Dont TJ graves non mortels	19	16	12	9	8	5	-
Indice de fréquence	2,2	1,8	1,4	2,1	1,9	2,2	+2,1 %
Maladies professionnelles							
Nombre total de MP**	471	417	334	411	421	381	-19,1 %
Dont MP graves non mortelles	99	93	79	89	41	7	-92,9 %
Dont IPP>10 %	49	49	40	41	14	5	-89,8 %
Indice de fréquence	4,3	3,9	3,2	4,0	3,8	3,6	-16,0 %

Sources : MSA Armorique et Portes de Bretagne, exploitation ORS Bretagne.

*(+S) : Secret statistique, une catégorie de ventilation présente un effectif <5, les indices de fréquence et les évolutions ont été calculés sur les totaux non compris le secret statistique, les résultats sont donc légèrement sous-estimés. / **MP : Maladies professionnelles reconnues ou indemnisées avec ou sans arrêt.
1. Les données de sinistralité pour l'année 2020 doivent être interprétées avec prudence. cf. Note page précédente.

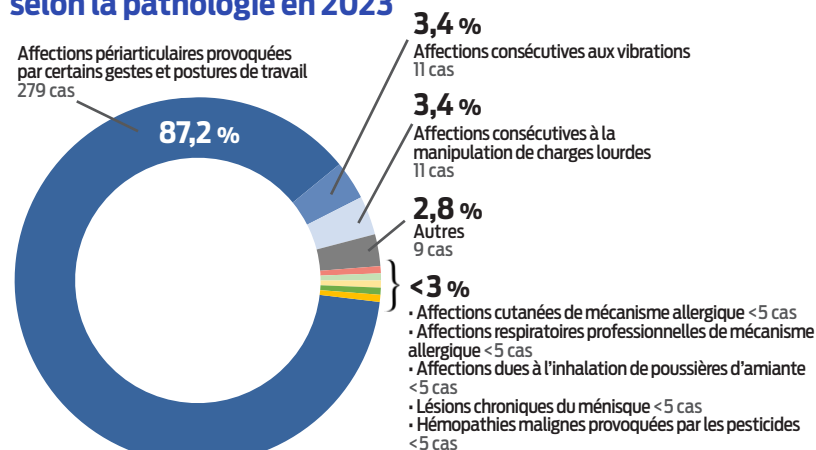
Données par secteur d'activité en 2023

	n°1&2 Cultures et élevage	n°3 Travaux forestiers	n°4 Entreprises de travaux agricoles	n°5 Artisanat rural	n°6&7 Coopération	n°8 Organismes professionnels	n°9 Activités diverses	Apprentis
Nombre de salariés***	40 182+S	590	10 383	85	21 714	18 577	8 698	5 024
Part des salariés (/ Total nc secret stat.)	38,2 %	0,6 %	9,9 %	0,1 %	20,6 %	17,6 %	8,3 %	4,8 %
Accident du travail avec arrêt								
Nombre d'AT	1346+S	72	819	5+S	807	206	248+S	241
Part des AT (/Total***)	35,7 %	1,9 %	21,7 %	0,1 %	21,4 %	5,5 %	6,6 %	6,4 %
Indice de fréquence	[33,5 - 33,6]	122,1	78,9	[70,4 - 105,6]	37,2	11,1	[28,6 - 29,0]	48,0
Accident de trajet avec arrêt								
Nombre de TJ	70	0	16+S	0	53	34+S	20+S	36
Part des TJ (/Total***)	29,7 %	-	6,8 %	-	22,5 %	14,4 %	8,5 %	1,0 %
Indice de fréquence	1,7	-	[1,6 - 1,9]	-	2,4	[1,9 - 2,0]	[2,4 - 2,8]	7,2
Maladies professionnelles								
Nombre de MP	120+S	<5	31+S	0	188	22+S	5	<5
Part des MP (/Total***)	31,5 %	<1,0 %	8,1 %	-	49,3 %	5,8 %	1,3 %	<1 %
Indice de fréquence	[3,0 - 3,1]	S	[3,1 - 3,4]	-	8,7	[1,2 - 1,4]	0,6	[0,2 - 0,8]

Sources : MSA Armorique et Portes de Bretagne, exploitation ORS Bretagne.

***(+S) : Secret statistiques, une catégorie de ventilation des secteurs d'activités présentait un effectif <5, les indices de fréquence et les évolutions ont été calculés sur les totaux nc le secret statistique, les résultats sont donc légèrement sous-estimés. En présence de secret statistique pour une catégorie, les indices de fréquence ont été calculés pour l'hypothèse basse (n=1) et pour l'hypothèse haute n=4 dont les valeurs correspondent respectivement à la borne inférieure et supérieure de l'intervalle.

Les maladies professionnelles indemnisées selon la pathologie en 2023



Sources : MSA Armorique et Portes de Bretagne, exploitation ORS Bretagne.

Pour en savoir plus

▪ [La santé des femmes au régime agricole](#), Direction des statistiques des études et des fonds, Département études et évaluation, Données CNAMTS et SNDS 2021, 16 pages, mars 2024.

>> [Retrouvez plus d'études et de publications sur le site statistiques.msa.fr](#)

▪ [GéoMSA](#), l'outil de cartographie pour visualiser les données localisées de la MSA.

▪ [MSA DataViz](#), la plateforme de datavisualisation de la MSA : véritable observatoire statistique des populations agricoles et découvrez les principales caractéristiques sanitaires et sociales du monde agricole.